

## Controverse à Estavayer

## L'Hôtel du Lac tente d'imposer son projet

**En froid avec la Commune, les propriétaires de l'établissement livrent leur version des faits, sur le web ou via des flyers.**

Sébastien Galliker

Sur le papier glacé des prospectus envoyés dans la commune d'Estavayer comme sur internet, le projet est alléchant. Depuis quelques jours, l'Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère SA (HLRD) a dévoilé un «projet de rénovation et d'agrandissement qui pourrait potentiellement se réaliser sans passer par l'établissement d'un Plan d'aménagement détaillé (PAD)». À la clé, 74 chambres et suites, trois restaurants et bars, une piscine sur le rooftop ou des salles de conférences et de réception.

Alors que l'établissement est à l'abandon depuis près de dix ans, le projet pourrait encore être mis à l'enquête d'ici à la fin 2024, assurent les propriétaires d'HLRD SA. «Dès notre engagement dans ce projet, notre but a été la construction d'un nouvel hôtel et l'amélioration de ses alentours. Le dévoilement de nos échanges avec le Conseil communal (ndlr: Exécutif) sur notre site s'est avéré, à nos yeux, nécessaire au regard du peu d'intérêt des conseillers communaux pour notre projet», explique le Vaudois Pierre Aguet, directeur de Cogestim.



Le projet de rénovation et agrandissement de l'Hôtel du Lac d'Estavayer récemment dévoilé prévoit 74 chambres et suites, trois restaurants et bars ainsi qu'une piscine. DR/SYNTHÈSE

«Seule la rénovation est possible en l'état»

Rehaussé, l'hôtel existant, idéalement situé sur la presqu'île Nova Friburgo, passerait d'un volume de

8200 m<sup>3</sup> à 17'000 m<sup>3</sup>, pour une surface au sol pourtant légèrement réduite. «Ce que chacun doit comprendre, c'est qu'au regard de l'affectation de la zone, seule la rénovation de l'hôtel est possible en l'état», reprend Pierre Aguet, au sujet de ce dossier sensible.

L'investissement serait de l'ordre de 25 millions de francs pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 8 millions et au moins

50 emplois créés. Le dossier semble plutôt bien accueilli par la population. Ainsi, quelque 1000 utilisateurs ont pris connaissance du site internet. Et sur plus de 100 votants au sondage des promoteurs, 87% voient le projet positivement.

La bisbille entre Estavayer et HLRD SA ne date pas d'hier. Ayant racheté le droit de superficie (DDP) en 2011, puis développé le projet

«Le dévoilement de nos échanges avec le Conseil communal (ndlr: Exécutif) sur notre site s'est avéré, à nos yeux, nécessaire au regard du peu d'intérêt des conseillers communaux pour notre projet.»

Pierre Aguet, directeur de Cogestim

Othello, et ses tours futuristes, rejeté par la population, la société a vu son DDP résilié en 2017. La Commune lui reprochait notamment de ne pas respecter les clauses d'entretien du bâtiment et le maintien de son exploitation. Depuis lors, l'affaire occupe les tribunaux, HLRD venant d'obtenir gain de cause au Tribunal fédéral.

«Le TF a jugé qu'en l'état, la résiliation opérée par la Commune était nulle, car elle avait omis de faire une mise en demeure avant la résiliation. En d'autres termes,

la Commune a résilié notre droit sans nous mettre en garde», estime le promoteur. Et de rappeler au passage que la situation était alors compliquée pour HLRD, avec le refus d'Othello et l'abandon du dernier locataire des lieux. On se rappelle qu'Estavayer avait récemment annoncé avoir gagné la partie sur le fond du dossier au TF, seule une question de forme restant à trancher.

En dévoilant des courriers avec le Conseil communal et en se montrant proactifs, les actionnaires d'HLRD souhaitent aussi renouer le dialogue. Sans grand succès jusqu'à maintenant. «Nos propositions de compromis ont été vaines à ce jour. Nous espérons pouvoir nous remettre autour de la table de manière constructive», souffle Pierre Aguet, qui en appelle aussi à la population et au Conseil général face à l'acharnement du Conseil communal.

Syndic d'Estavayer, Eric Chasot n'a pas la même lecture du récent jugement du TF et juge cette campagne de communication d'HLRD comme un chant du cygne. «Dans tout conflit, il y a toujours deux vérités», commente l'édile, tout en avouant sa surprise lors de la publication des documents en ligne. Le syndic n'en dira pas davantage, le Conseil communal réservant sa réaction à la prochaine séance du Conseil général, ce mercredi 27 mars.

PUBLICITÉ

## Body Pass 2024

Le Passeport Bien-être que vous rêvez d'avoir !

Découvrez une sélection de 150 établissements d'exception en Suisse et en France voisine à 50% du prix.

Souvent comparé au Guide Michelin dans le domaine du bien-être, ce précieux sésame, vous promet de très belles découvertes et des moments de détente exceptionnels

Grâce à votre Passeport, vous bénéficiez d'un soin de votre choix à 50% du prix dans chacun des établissements sélectionnés.

Plusieurs catégories d'établissements s'offrent à vous :

- Spa 5 étoiles
- Soins future Maman
- Soins Bio
- Soins Hommes

Pour plus d'information sur les présatations : <http://www.bodypass.ch/>



- 10 CHF

Votre abo et bien plus

Nom	Prénom
Rue/N°	
NPA/Lieu	
N° d'abonné(e) obligatoire	Signature

Je commande :

exemplaire(s) du Body Pass 2024

au prix abonné de Fr. 75.-\*

au prix lecteur de Fr. 85.-\*

\* TVA incluse, frais de port inclus  
La commande sera directement adressée.

Bulletin de commande à retourner à : Tamedia SA / Marketing 24 heures / Avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne



Commande par internet : [carteb.ch/sorties-loisirs](http://carteb.ch/sorties-loisirs)

BODYPASS

Carte blanche

24heures

## «Folio» n'animera plus les folles soirées

## Carnet noir

Roland Fortwengler est décédé subitement dimanche à l'âge de 79 ans après un dernier spectacle.

«C'est un gros choc. Je n'arrive pas encore à réaliser.» C'est la gorge nouée que Denis Meylan, dit «Bouillon», répond au téléphone ce mardi matin. Son complice de longue date Roland «Folio» Fortwengler est décédé subitement dimanche, après une dernière prestation sur scène. L'avis mortuaire a été publié dans l'édition du jour de «24 heures».

«On a monté des centaines de spectacles ensemble et fréquenté quasiment toutes les salles de Suisse romande. Il était aussi là quand on a créé «Les Niolus» sur Radio Ramboise et je l'avais fait venir à la Revue de Thierrens. Ça a l'emm...dait d'apprendre les textes, mais il était tellement généreux et toujours partant pour camper des personnages.»

## Musicien d'abord

Si Folio s'était mis à la magie pour compléter sa palette d'animations, il était d'abord musicien. Batteur



Roland «Folio» Fortwengler, sur la scène de la grande salle de Thierrens en février 2012. CHRISTIAN BRUN

de formation, il avait suivi le Conservatoire de Zurich à la fin des années 60. Et il avait aussi une sacrée voix. «Fallait l'entendre quand il reprenait Lama ou Sardou dans les après-soirées. Et il faisait Ray Charles mieux que personne!» assure Bouillon.

Ayant longtemps accompagné Alain Morisod et ses Sweet People,

notamment lors de croisières, Roland Fortwengler habitait depuis quelques années au camping de Vidy à Lausanne. Celui qui se qualifiait de «roi de la sono» y animait encore régulièrement des soirées musicales. Il va cruellement manquer aux soirées estivales qui approchent.

Sylvain Muller

## Blonay-St-Légier

## Une machine de chantier tombe dans un ravin

Un accident de travail est survenu lundi 25 mars en fin de journée à Blonay-Saint-Légier, indique la police vaudoise dans un communiqué. Vers 18 heures, des témoins ont alerté qu'une machine de chantier avait chuté dans une pente raide. Le conducteur a été retrouvé dans le lit de la rivière, 20 mètres en contrebas. Grièvement blessé, il a été transporté en hélicoptère au CHUV. RBR

## Santé

## Ouvrir son dossier électronique en pharmacie

Le Canton de Vaud souhaite multiplier les lieux où il est possible d'ouvrir un dossier électronique du patient. On peut désormais se rendre dans certaines officines pour constituer son dossier, et cela gratuitement. Ce recueil d'informations de santé, jugé très sévèrement depuis son lancement, «sert de fil rouge entre les professionnels et les patients, en facilitant l'échange d'informations et la coordination des soins», indique l'État. RHA

## Broye

## Deux jeunes incendiaires en détention provisoire

Deux adolescents suspectés d'être à l'origine de huit incendies à Payerne et à Granges-près-Marnand ont été interpellés et placés en détention provisoire, a rapporté la police cantonale vaudoise ce mardi soir. Les feux, qui ont touché de la végétation et un bâtiment, ont été allumés intentionnellement entre la fin des mois de janvier et février derniers par un garçon de 14 ans au moment des faits et une fille de 16 ans, tous deux domiciliés dans la Broye. CCH